EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

10e séance du mardi 14 décembre 2021

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2021/49 de la Municipalité, du 14 octobre 2021;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2022, un crédit de CHF 7'927'000.- pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques ;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi 14 décembre deux mille vingt et un.

Le président

CONSEIL COMMUNAL - DE LAUSANNE - CANTON VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

Le secrétaire